



Adhésion au titre d'une association ou d'une entreprise

Adhésion 2018 à l'Association Argonne-Parc Naturel Régional

L'association / l'entreprise (rayer la mention inutile)

Nom de l'association ou de l'entreprise :

désire adhérer à Argonne Parc Naturel Régional.

À ce titre, l'association / l'entreprise désignée ci-dessus:

- Choisit de verser à l'association Argonne-PNR une **cotisation annuelle d'un montant de 30€.**
- Désigne une personne référente qui sera le relais entre l'association / l'entreprise désignée ci-dessus et l'association Argonne-PNR. Cette personne sera invitée à représenter l'association / l'entreprise désignée ci-dessus dans les différentes réunions organisées par l'association Argonne-PNR.

Nom, Prénom et adresse e-mail de la personne référente :

- Accompagne son versement d'une délibération portant mention de la décision d'adhérer à l'association Argonne-PNR, et faisant mention de la personne référente

Fait le /...../2018 à Cachet et signature :

Vous êtes une entreprise ?

L'association Argonne-PNR peut vous proposer un système de soutien qui tient compte de vos spécificités et de vos ambitions :

- Renforcez votre ancrage local
- Participez à un projet en faveur du développement durable
- Bénéficiez d'un accompagnement pour vos développements de projets en faveur du développement durable au sein de votre entreprise.
- **Bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant de votre don**

Pour en savoir plus, **demandez notre documentation spéciale entreprise** à avenirargonne@argonne-pnr.fr ou rendez-vous sur notre site www.argonne-pnr.fr

À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE REGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :

ARGONNE PARC NATUREL REGIONAL
16 RUE THIERS - 55120 CLERMONT EN ARGONNE